

Commune de SAINT-JEAN-DES-VIGNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le 31 janvier à 19 h 30, le Conseil municipal de Saint-Jean-des-Vignes, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du maire Philippe BOUTEILLE.

Date de convocation : 27/01/2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 10

Présents : 6

Votants : 6

Présents : Denis BARROT - Philippe BOUTEILLE - Alexandra CHEVALIER – Mélanie PEREZ – Pierre LUCIANI – Camille ROBESSON

Membres excusés : Eric DUTRIEVOZ - Guy FRACHE - Eric MARCEL - Edward MORGAN

Secrétaire de séance : Denis BARROT

OBJET : PLAN MOBILITE DU SYTRAL

Monsieur le Maire présente le Plan de Mobilité qui est un document de planification et de programmation. Il a été travaillé par le SYTRAL et détermine les orientations en matière de mobilité sur le Rhône pour les horizons 2030 et 2040, avec une visée environnementale. Il vise à anticiper l'évolution des pratiques de mobilité selon les territoires et à planifier des solutions adaptées pour réduire le trafic automobile en développant des solutions alternatives et complémentaires à la voiture individuelle comme par exemple les transports collectifs, le covoiturage et les modes actifs.

De décembre à mi-février, le Plan est présenté aux conseils municipaux qui peuvent donner leur avis. A partir du mois d'avril, il fera l'objet d'une enquête publique puis sera adopté en octobre 2025.

Les conseillers n'émettent pas d'avis particulier quant à ce plan mobilité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **PREND ACTE** du plan mobilité et n'émet pas d'avis particulier à son sujet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, an susdit.

Pour copie conforme au registre des délibérations.

Certifié exécutoire le :
compte tenu de la transmission en
S/Préfecture le

Le Maire,
Philippe BOUTEILLE

